



06 10 2023

Combustible Solide de Récupération

https://atee.fr/system/files/2020-02/2018.06_Rapport_ANCRE_CSR.pdf
Extraction BDo

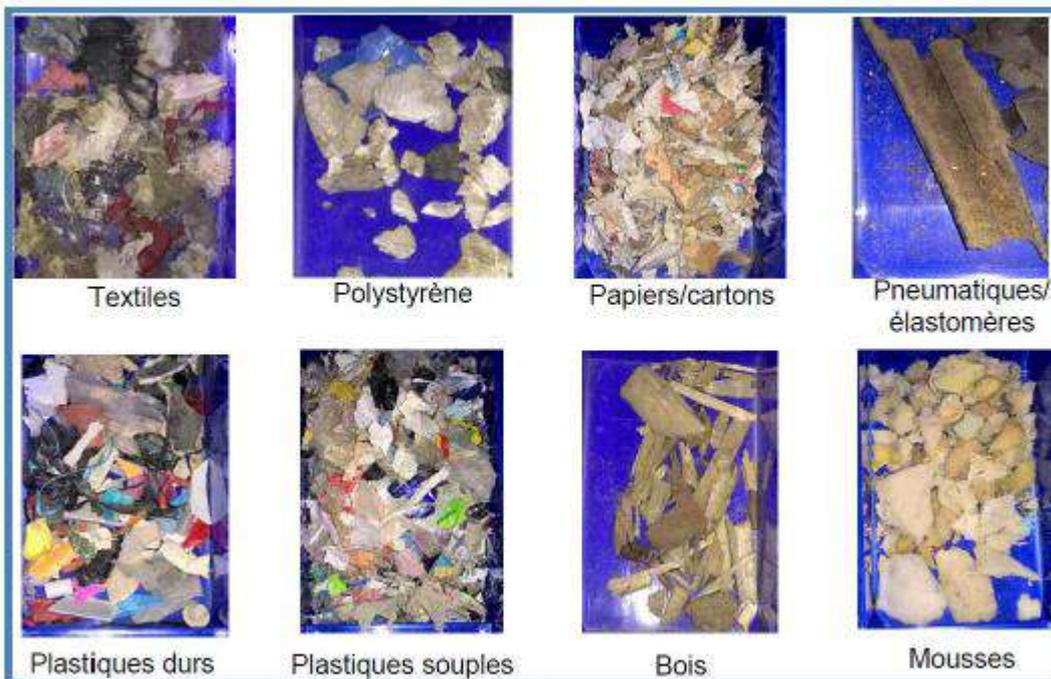


Page 21

Les refus de tri, c'est-à-dire les déchets mal triés par les usagés, qui ne peuvent pas faire l'objet d'un recyclage matière, *peuvent être orientés vers la filière valorisation énergétique (dont la production de CSR)*. Cela concerne particulièrement le bois, les papiers cartons, les matières plastiques et les pneus usagés. A noter que la collecte sélective des emballages évolue avec la mise en place des extensions de consignes de tri (notamment pour les plastiques) ce qui, au final, devrait donner lieu mécaniquement à une augmentation des volumes de refus de tri.

Page 23

Les CSR sont composés de différents types d'éléments désirables et non désirables.

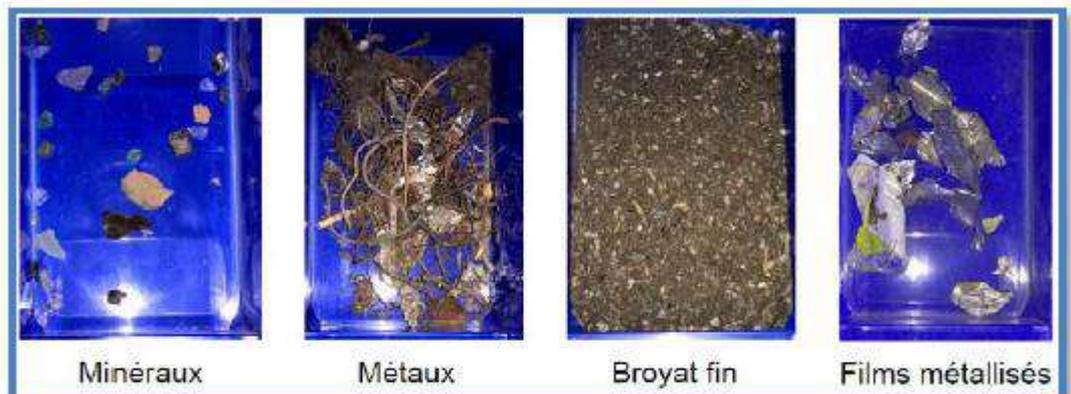


Les éléments désirables sont les **éléments combustibles** tels que : les textiles, le polystyrène, les papiers/cartons, les pneumatiques, les élastomères, les plastiques (durs et souples), les déchets de bois (classe B), les mousses, les RBA (Refus de Broyage Automobile), les boues de papeterie et de STEP (station d'épuration des eaux usées) et les déchets ménagers.

ADEME, CSR - Caractérisation et évaluation de leurs performances en combustion, 2015.

Inversement, les **éléments indésirables** dans la préparation des CSR sont les éléments non combustibles tels que : les minéraux, les métaux, le broyat fin et les films métallisés, et dont il faut se débarrasser.

La valeur ajoutée des CSR est de fournir un déchet traité présentant certaines des caractéristiques d'un combustible : être stockable, intégrable au processus industriel, avoir un haut PCI et un faible taux de polluants. La plupart des déchets ne possèdent pas ces caractéristiques.



ADEME, CSR - Caractérisation et évaluation de leurs performances en combustion, 2015.